

8h30	Accueil café
9h00-9h30	Propos introductifs Philippe Jeannin, <i>premier président de la cour d'appel de Rennes</i> Virginie Klès, <i>Ancienne sénatrice d'Ille-et Vilaine</i> Geneviève Letourneux, <i>conseillère municipale déléguée au droits des femmes et à l'égalité, vice-présidente cohésion sociale et politique de la Ville, Rennes Métropole</i>
9h30-10h30	Violences psychologiques : la place de l'auteur ? docteur Marlène Abondo <i>psychiatre et médecin légiste, service de médecine légale, CHU de Rennes</i>
10h30-11h30	La personne confrontée aux violences psychologiques : identifier, entendre et accompagner Claire Guivarch <i>psychologue clinicienne, service de médecine légale, CHU de Rennes</i>
11h30-12h30	Maltraitements en milieu favorisé : un tabou à lever Témoignage docteur Céline Raphaël, <i>médecin-chercheur, auteur de « La démesure » (Editions Max Milo)</i>

12h30-14h00	Déjeuner libre 
14h00-15h00	Quelles réponses institutionnelles face aux violences psychologiques ? Ernestine RONAI, <i>chargée de mission auprès de la MIPROF, fondatrice de l'Observatoire des violences envers les femmes en Seine-Saint-Denis</i>
15h00-17h00	Le traitement judiciaire du harcèlement moral au travail Table ronde animée par le docteur Abondo, <i>psychiatre et médecin légiste,</i> avec Emmanuelle Wurtz, <i>magistrat, conseiller référendaire à la Cour de Cassation,</i> Claire Guivarch <i>psychologue clinicienne, service de médecine légale, CHU de Rennes</i> Docteur Nathalie Debry, <i>médecin du travail</i> et Maître Géraldine Marion, <i>avocat au barreau de Rennes</i>
17h15	Conclusion de la journée Véronique Malbec, <i>procureur général près la cour d'appel de Rennes</i> 



Violences psychologiques, violences invisibles ?

au sein de la famille et au travail

Vendredi 28 novembre 2014

9h00 à 17h30

HOTEL DE RENNES METROPOLE

